



## CONSEIL D'ÉCOLE n°3 du jeudi 22 juin 2023

École élémentaire publique Simone Weil

18 Rue des écoles 35 630 VIGNOC

Tél : 07 50 55 63 20 /ecole.0351620W@ac-rennes.fr

**Présents** :Mme Garnier (Adjointe aux affaires scolaires) et Mme Géraud (référente périscolaire/coordinatrice jeunesse)

Mme Boel, Mme Chabouty, Mme Derrien, Mme Gerber, Mme Goupil, Mme Le Bescond, M. Poullaouec (Représentants des parents d'élèves)

Mme Brunel, Mme Le Duigou, Mme Morin, Mme Sanquer-Paillard, Mme Piel (Enseignantes)  
Mme Bodin (Directrice)

**Excusés** : M. Guichoux (Inspecteur de la circonscription), M. Houitte (Maire), M.Clavier, M. Rolland et Mme Guillou (enseignants) Mme Bernard, Mme Deldy (directrice La ligue 35), M. Kelijian (Représentant des parents d'élèves)

*Début du conseil d'école à 18h30.*

### 1) Budget 2023

L'école a reçu le document ce jour.

Les demandes de fonctionnement ont été accordées, ainsi que l'augmentation de la subvention demandée pour le compte OCCE (4710€).

En revanche, les demandes concernant le budget investissement n'ont pas été toutes accordées :

- Tableaux interactifs pour les classes de cycle 2 (8452,80 €) : **refusée**

- Classe mobile (11017,20€) : **en attente**

La mairie a en effet demandé une subvention, c'est en cours.

- Meuble livres pour la classe 1 (260 €) : **acceptée**

- Tables et chaises (2047,4€) - demande non prioritaire: **acceptée**

-- Siège bureau de direction (457,66€) : **acceptée**

De plus une somme 3 132 euros a été allouée pour des rideaux occultants pour la salle de motricité. Ils n'ont pas été demandés cette année. Le budget mobilier, demandé mais non prioritaire, a été accordé.

**Question** : Le parc informatique étant prioritaire, serait-il possible d'allouer le budget mobilier et rideaux (5000€ environ) à du matériel informatique ?

**Réponse de Mme Garnier** : cette somme pourrait être allouée à autre chose. Elle suggère de prendre rendez-vous en mairie pour en discuter.

### 2) Les travaux autour de l'école

**Question :** qu'en est-il du devenir de l'arbre ?

**Réponse de Mme Garnier :** Il n'a jamais été question en amont d'abattre cet arbre. Ce sont les professionnels qui l'ont suggéré lors de l'implantation de la future école. A voir dans le temps si l'arbre a été fragilisé par les travaux et devient dangereux.

**Question :** qu'en est-il de la circulation des camions dans le passage entre les deux écoles ? Il n'y a eu aucune réponse aux différents mails envoyés depuis mai.

**Réponse de Mme Garnier :** Les camions ne passent plus par là, la barrière ayant été remise.

Des parents se garent sur la zone interdite des travaux. Une communication pourrait être envoyée aux parents afin d'informer sur l'ouverture du nouveau parking.

### **3) Le bilan de l'année: PEDT- Projet d'école- Évaluation d'école - Absences des élèves – Organisation des sorties scolaires**

#### **3.a. PEDT**

Mme la Directrice adresse ses remerciements pour tout le travail de Madame Géraud qui facilite grandement la liaison école-périscolaire.

Les documents du PEDT ont été envoyés, suite à différents temps de réunion.

Mme Bodin n'a pas pu participer à la dernière réunion du PEDT pour des raisons d'emploi du temps et des raisons familiales. Elle s'en excuse.

#### **3.b. Projet d'école**

**Différentes actions sont menées dans le cadre du projet d'école. Voici les dernières actions depuis le précédent conseil d'école et le bilan de fin d'année :**

##### ***Pour toute l'école :***

Projet sur l'oralisation et les contes : Il a commencé l'an dernier sur le cycle 2 et concerne cette année tous les élèves de l'école.

Les élèves participent à des ateliers par demi-groupes, tous les 15 jours, avec une intervenante. Le travail permet d'aborder des contes traditionnels et du monde. Les élèves apprennent à conter devant un auditoire, à gérer leurs émotions, leur mémoire, leur gestuelle. Une restitution contée aura lieu le 30 juin lors la présentation des travaux artistiques des élèves.

##### ***Par classes (Parcours artistique des élèves)***

CM1/CM2 : Projet autour de la pratique instrumentale (classe orchestre, en partenariat avec Allegro)  
:

Tous les mardis, une intervenante a initié les élèves à la pratique de cuivres.

Une restitution aux familles aura lieu le 23 juin.

CP et CE1/CE2 : Projet pratiques théâtrales (proposé par l'OCCE) :

Un travail autour de la mise en scène d'un album a été réalisé par ces 3 classes. Ce projet concerne également d'autres écoles du département et une rencontre inter-écoles a eu lieu pour présenter le résultat de ce travail. Cette rencontre s'est déroulée dans la salle de spectacle Guy Ropartz à Rennes. Les 3 classes ont ainsi pu bénéficier d'un vrai environnement théâtral (scène, coulisses,

régisseurs etc.).

Les deux classes de CP ont préalablement visité le théâtre Guy Ropartz le 22 mai.

Les échanges inter-écoles ont eu lieu le 13 juin pour la classe de CE1/CE2 et le 22 juin pour les deux classes de CP.

### CE1/CE2 et CE1 : Projet Étamine (création de livre – proposé par l'OCCE)

Une œuvre écrite a été réalisée en classe à partir de mots choisis au niveau départemental. Les œuvres des deux classes seront présentées le 30 juin.

Une présentation des œuvres a aussi été faite aux autres écoles participant au projet, sous deux formes :

- envoi de copies des œuvres aux classes participantes.
- rencontre avec quelques enfants représentant chaque classe, le mercredi 31 mai.

### CE2/CM1 : Projet mosaïque

La classe a réalisé une mosaïque avec l'aide d'une intervenante. Le mosaïste Odorico a fortement inspiré le projet. Une sortie à Rennes est prévue le 27 juin afin de découvrir l'œuvre d'Odorico sur les murs de Rennes.

### CM2 : Projet pratique chorégraphique (proposé par l'OCCE)

La classe de CM2 est partie d'un mot (choisi aussi au niveau départemental) pour créer une chorégraphie. Une présentation inter-écoles aura lieu le 23 juin à St Gilles, dans la salle du Sabot d'Or.

**Il y aura un partage avec les parents le 30 juin à partir de 16h15 : Présentation des projets, exposition arts visuels, temps contés**

### Sorties à dominante « histoire et patrimoine »

CP : Visite à Fougères le 15 mai, sur le Moyen-âge.

Visite du centre ville de Rennes (paysage urbain et Moyen-âge), le 22 mai.

CE1-CE1/CE2 : Sortie à Saint-Malo le 2 juin sur le thème des Doris, au musée des Terre-Neuvas et visite du parc de la Briantais.

Des anciens Terre-Neuvas sont également intervenus à l'école pour raconter leur expérience. Ils reviendront en fin d'année pour un atelier « nœuds de marin ».

CM1 et CM2 : sortie à la journée au Musée de la Résistance de Bretagne à Saint Marcel, le 16 juin.

**Prévention CM1/CM2 par la gendarmerie** : Cette année, le thème « les dangers d'internet » sera abordé le 26 juin.

### **E.P.S**

CE1 et CE1/CE2 : Les deux classes ont bénéficié d'un cycle « balle au pied », en collaboration avec l'ASVHG.

CM1/CM2 et CM2 : A la suite du cycle athlétisme, il y aura une rencontre inter-écoles le 6 juillet à Guipel.

### **Échanges avec l'école maternelle**

Des échanges ont eu lieu avec la maternelle :

- lien GS/CP : visite pour les GS, lectures par les CP
- lectures des livres du projet Étamine

- présentations mutuelles des projets théâtre des deux écoles

### **Parcours citoyen :**

L'action des premiers secours est reportée à l'année scolaire 2023/2024.

### **Certains de ces projets ont besoin d'un soutien financier, possible grâce à la coopérative scolaire.**

Nous avons pu faire toutes les actions prévues. La coopérative a perçu ce printemps les subventions de la mairie et le dernier don programmé de l'APEMA. L'école remercie la municipalité pour l'augmentation des subventions et l'APEMA pour son dynamisme. Les élèves peuvent ainsi bénéficier de projets de qualité en relation avec les programmes. Le budget de l'année scolaire sera clôturé le 31 août. Un bilan financier de l'année scolaire 2022-2023 sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année scolaire prochaine.

### **3.c. Évaluation d'école**

Une évaluation externe de l'EMP Jean de la Fontaine et de l'EEP Simone Veil a eu lieu du 27 au 31 mars 2023. Différents axes ont été explorés. Voici les extraits majeurs du rapport envoyé par les évaluateurs ;

#### ***1) Le bien-être de l'élève et le bien-être de l'adulte au travail***

##### **Points d'appui :**

La concertation des équipes des écoles et de ses différents partenaires a permis d'instaurer une organisation sur les temps scolaires et périscolaires au service du bien-être des élèves des deux écoles. Des temps d'échanges réguliers sur les difficultés survenues durant la journée garantissent une bonne communication entre enseignants, animateurs de la ligue de l'enseignement et personnel communal au sein de l'école.

Les équipes soulignent le peu de conflits entre élèves et le respect des règles de vie. Le travail collaboratif du conseil des délégués en élémentaire avec la directrice permet de mieux organiser les jeux de cour et de mieux prendre en compte les demandes et besoins des élèves.

##### **Marges de progrès**

Amélioration des locaux : isolation des préfabriqués et végétalisation de la cour en élémentaire.

#### ***2) Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement***

##### **Points d'appuis**

**Le public de ce groupe scolaire est relativement favorisé (IPS = 120). Les élèves ont un bon niveau de langage oral à l'entrée en maternelle et une ouverture culturelle notable.** Il y a de nombreuses attentes de la part des parents mais également un bon investissement dans le suivi des apprentissages de leurs enfants de la PS au CM2. De plus, **les parents sont régulièrement conviés à des activités pédagogiques dans les deux écoles et ils y répondent favorablement.**

**Les parents relatent un très bon accueil des élèves en maternelle comme en élémentaire.**

Les portes ouvertes permettent de rencontrer toute les équipes pédagogiques et de prendre connaissance des différents projets qui ont eu lieu sur l'année, dans toutes les classes du groupe scolaire.

Le résultat des évaluations nationales en début de CP démontre que les élèves maîtrisent les compétences en français avec un niveau général au-dessus de **la moyenne nationale**, académique et de circonscription.

L'école élémentaire a conservé une amplitude de travail avec de longues matinées (3h30) et de courtes après-midis. Une réflexion est faite pour construire des classes selon le besoin des élèves. Les effectifs de cycle 2 sont allégés. Le retour par le collège des élèves de 6ème est plutôt positif.

Les enseignants, dans chaque école, maternelle et élémentaire, mettent en place des temps de décloisonnement et de mutualisation des outils qui facilitent l'harmonisation des pratiques et la création d'une culture commune pour les élèves.

### **3) Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école – L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.**

#### **Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école :**

##### **Points d'appui :**

Du rapport d'évaluation et des entretiens avec les différents acteurs, il ressort que les écoles de Vignoc voient l'ensemble des acteurs pédagogiques et éducatifs s'investir auprès des élèves. **Chacun a la volonté d'apporter une plus-value aux enfants.**

L'articulation se fait autour des équipes enseignantes qui cherchent à mettre en cohérence les diverses actions et les temps éducatifs. Par une pédagogie du projet, les écoles développent la complémentarité entre les différents intervenants. Cette stratégie pédagogique doit se faire en confiance, ce qui est globalement le cas. Ce point se heurte aux problématiques de temps et d'organisation de chaque structure. Il faut cependant noter que le travail effectué par la Ligue de l'Enseignement, qui se trouve à l'articulation entre scolaire et périscolaire, devrait permettre d'améliorer encore la fluidité, la cohérence et les liens entre les divers partenaires.

##### **Marge de progrès :**

De ces constats, deux pistes possibles :

- **Dégager et renforcer les temps d'échanges et de concertation entre les partenaires, notamment entre les acteurs directs (équipes pédagogiques, périscolaire, Mairie).**
- **Retravailler les procédures, les responsabilités et la communication, particulièrement sur la problématique des temps de transition.**

#### **L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.**

Les écoles de Vignoc comptent un nombre de partenaires importants, lesquels permettent de compléter les compétences des équipes pédagogiques. Les enseignants cherchent et savent nouer les relations nécessaires avec les divers acteurs (associations, partenaires locaux, culturels, ...) selon les projets menés. **On peut dire que l'alliance éducative est réelle.**

**Sur le plan institutionnel, la situation géographique, la gestion par les équipes des difficultés rencontrées, la réussite scolaire ou encore l'ampleur des projets menés amènent pour les enseignants de façon paradoxale à un sentiment d'être un peu délaissés.** Particulièrement en primaire, l'équipe pédagogique regrette que leur travail ne soit pas toujours pris en compte à sa juste valeur.

Ce ressenti est fort et prégnant, il peut, parfois, être compris comme une remise en cause des compétences individuelles ou collectives. Ce n'est sans doute pas une réalité consciente mais ce point mériterait d'être investigué.

**En conclusion, les écoles J. de la Fontaine et S. Veil de Vignoc sont riches de leurs expériences et de leurs projets en partenariat avec de nombreux acteurs dont la diversité permet une cohérence d'ensemble.**

### 3.d. Absences des élèves

De nombreux rendez-vous médicaux sont pris sur le temps scolaire, parfois par demi-journée. Il y a toujours des absences pour convenance personnelle. Certains élèves manquent des temps de classe, ce qui est préjudiciable, à la fois pour eux et pour l'organisation de la classe. Les représentants des parents font remarquer qu'il n'y a pas toujours des choix des rendez-vous. Les rendez-vous paramédicaux sont en particulier difficiles à prendre hors temps scolaire.

### 3.e. Organisation des sorties scolaires

L'organisation des sorties a été plus compliquée cette année. En effet, il a parfois été difficile de trouver des accompagnateurs. L'équipe enseignante s'interroge sur le fait de donner les dates plus en amont. Les parents d'élèves pensent que ce serait effectivement préférable.

Il y a eu aussi des exigences de certains parents qui voulaient être avec leur enfant. Parfois, effectivement, une sortie nécessite la formation de petits groupes d'élèves sous la responsabilité d'un accompagnateur. L'équipe enseignante a fait le choix de ne pas mettre le parent avec son enfant. Le parent accompagnateur accompagne la classe et non son enfant. Cette organisation permet à tous une neutralité affective.

Pour rappel : il n'y aucune obligation institutionnelle à organiser des actions avec des sorties. S'il n'y a pas de parents pour accompagner, les sorties ne seront plus possibles. Une sortie, c'est aussi pour les enseignants tout un travail supplémentaire (non comptabilisé en tant que tel) en démarches administratives, établissement de devis divers (car, animation éventuelle), organisation de la journée etc., le tout en lien avec le programme scolaire.

Suite à l'évolution de la réglementation, les parents accompagnateurs ne peuvent pas capter les images des élèves. Le format numérique permet la circulation des images sans contrôle. Suite à la difficulté à faire respecter cette réglementation, Mme la Directrice a contacté les ERUN (Enseignants Référents aux Usages du Numérique). Ils lui ont confirmé cette interdiction de captation.

## 4) Adaptation de l'école au changement climatique

### ***Températures dans les classes :***

L'après-midi dans le pré-fabriquée, la température est supérieure à 30°C. M.Clavier s'installe dans la BCD.

Dans les autres classes, les températures sont de l'ordre de 27°-28°C.

### ***Températures sur la cour***

Il y a peu d'ombre.

Le revêtement garde la chaleur. Un enfant a eu des cloques sur les mains en les laissant trop longtemps sur le bitume.

**Question des représentants des parents :** Serait-il possible d'intégrer la partie herbeuse derrière l'école ? La clôture pourrait être déplacée afin de sécuriser le lieu.

**Réponse de Mme Garnier :** Il faut faire une demande de fonds pédagogique dans le cadre d'un projet pour végétaliser l'école.

**Question des représentants des parents :** À qui faire la demande ? Une demande conjointe mairie parents est-elle possible ?

**Réponse de Mme Garnier :** C'est l'école qui doit être l'instigatrice.

## **5) Les effectifs 2023-2024**

35-36CP

39 CE1 +1

36 CE2

28 CM1

19 CM2

**Total des élèves : 160, avec une moyenne de 23 par classe.**

## **6) L'organisation pédagogique de l'année 2023-2024: rentrée- équipe**

Il y aura 7 classes, 7 enseignants.

Mme Le Teuff revient à temps partiel.

Mme Morin a fait une demande de disponibilité, en attente.

Mme Guillou sera à temps complet.

Mme Bodin sera déchargée à 33%.

## **7) Les questions des parents**

### **Qu'en est-il de l'arbre entre les deux écoles? Serait-il possible d'avoir une réponse officielle de la mairie?**

#### **Question des représentants des parents :**

Lorsqu'une situation touche les élèves ou l'environnement des élèves, serait-il possible que la mairie en informe les parents d'élèves ?

En effet, il y a eu le cas du possible abattage de l'arbre et les incidents sur l'accueil des élèves durant une journée de grève. Les enfants ont rapporté à leur manière les faits sans que les parents ne soient au courant. Ce manque de communication crée des tensions.

**Réponse de Mme Garnier :** La municipalité va prendre en compte cette remarque.

### **Agrandissement de la cour: quel pourrait être le projet?**

Voir point 4.

### **Classe 7: Quel est son avenir? Quelles sont les options possibles pour l'amélioration des conditions de travail des élèves? (bruit/isolation)**

Le devenir de la classe 7 : les parents d'élèves ont suggéré plusieurs solutions : utiliser la 6eme classe de la nouvelle école maternelle dans un premier temps provisoire ; utiliser une classe de l'ancienne école maternelle (plutôt que l'archivage de la mairie qui lui pourrait se faire dans le préfa actuel)

Mme Garnier précise qu'il y a une demande en cours pour une rénovation thermique.

### **Augmentation des effectifs en maternelle : quels pourraient être les effets pour l'élémentaire? Ouverture d'une huitième classe? Comment cela pourrait-il s'organiser au niveau des locaux?**

Mme Garnier donne les projections des effectifs en maternelle :

En 2024: 166 élèves

En 2025 183 élèves  
L'impact va être anticipé.

### **Aide aux devoirs: une reprise est-elle possible?**

**Réponse de Mme Garnier :** Depuis le COVID, les retraités qui s'en occupaient ne le peuvent plus.

**Question des représentants d'élèves :** Une réunion d'information pourrait-elle être mise en place pour expliquer le dispositif et trouver de nouveaux bénévoles ?

**Réponse de Mme Garnier :** Elle invite les parents d'élèves à solliciter leur entourage pour trouver de nouveaux bénévoles.

### **Piscine: est-il possible de permettre aux élèves de bénéficier de plus d'une séquence d'apprentissage? Comment permettre à tous les élèves de bénéficier de cet apprentissage (problème pour les CE1 et les CE2 de cette année) ?**

Mme Garnier confirme qu'il y aura une seule séquence piscine par cohorte.

L'école précise que cette décision est incompatible avec l'organisation de l'école au 1<sup>er</sup> degré. L'activité piscine doit être intégrée à la vie de la classe, et est un projet à part entière. Que faire quand on a des classes sur deux niveaux ? Dans le 2<sup>nd</sup> degré (collège, lycée), les classes sont en simple niveau, l'EPS a un enseignant spécifique. L'activité piscine peut être séparée des autres domaines d'apprentissage.

Mme Bodin précise qu'elle a interpellé l'Éducation Nationale sur le sujet. Il existe des piscines mobiles pour les zones blanches mais Vignoc n'est pas une commune considérée en zone blanche. L'Éducation Nationale n'a pas de réponse à apporter.

### **Est-il possible de nettoyer les zones où se trouvaient les collecteurs de verre ?**

**Réponse de Mme Garnier :** Le nettoyage a été demandé.

Les représentants des parents précisent qu'il n'a pas été fait.

### **Le terrain de tennis disparaissant, est-il envisagé de le construire ailleurs ?**

**Réponse de Mme Garnier :** Il sera reconstruit.

### **Cantine : Qu'en est-il du changement de prestataire ?**

**Réponse de Mme Garnier :** Le dossier est en cours.

### **Reprise de la vente des gâteaux : Est-elle envisagée?**

**Réponse de l'équipe enseignante :** Le sujet n'a pas été abordé en conseil de maîtres, la réponse est donc reportée à la rentrée.

Fin: 20h20

**La directrice : Mme Bodin**

**Secrétaires: (enseignantes :Mmes Morin, Sanquer-  
Paillard et Brunel )  
Mme Le Bescond (déléguée de parents)**